

N°944

du 26
AOÛT
2016



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.6 Suites à des perquisitions
à Lomé et à Tsévié

Deux curieux individus dans les mains de la Police pour détention et location d'armes de guerre

P.3 A 46 jours du Sommet sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique

Haut Conseil pour la Mer: d'importantes décisions



Photo de famille à la fin de la réunion
annuelle du Haut Conseil pour la Mer

P.2 Théâtre
"Camp Sud" de Joel Ajavon
ce soir à l'IFT de Lomé

P.5 Jeux Olympiques/ Bilan du Togo
Le Pdt du CNOT Auguste DOGBO
revient sur la lancinante question de
la préparation des athlètes togolais

P.3 A l'issue des déviances et fautes professionnelles
relevées

Des sanctions en cours contre des surveillants de l'administration pénitentiaire

P.4 A la sixième édition du TICAD, à Nairobi ce week-end

Cina Lawson met en avant les projets de l'économie numérique et de la connectivité au Togo

PA-LUNION

.com

L'actualité nationale et internationale en vrai

24h/24

www.pa-lunion.com

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- Abonnement: Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

AZIMUTS INFOS

L'étrange planète entourée de trois soleils a été photographiée

Une équipe d'astronomes a capturé, au moyen de l'instrument Sphere installé sur le Très Grand Télescope de l'ESO, l'image de la toute première planète décrivant une orbite excentrée à l'intérieur d'un système d'étoiles triple. Son orbite instable devrait rapidement l'éjecter du système, pensait-on, mais ce n'est visiblement pas le cas. Cette observation inattendue laisse supposer que de tels systèmes pourraient être plus nombreux que prévu.

Tatooine, la planète d'origine de Luke Skywalker dans la saga Star Wars, est un monde étrange dont le ciel abritait deux soleils. Les astronomes viennent de découvrir un système plus exotique encore : une planète inondée de lumière toute la journée durant, où se succèdent trois levers et couchers de soleils quotidiens selon les saisons, dont la durée excède l'échelle de vie humaine.

Ce nouveau monde a été découvert par une équipe d'astronomes pilotée par l'université d'Arizona (États-Unis), au moyen d'une technique d'imagerie directe développée pour le Très Grand Télescope (VLT) de l'ESO au Chili. Dans un article paru dans Science, les auteurs décrivent HD 131399Ab, la planète en question, qui ne ressemble à aucun monde connu. Son orbite autour de la plus brillante des trois étoiles est de loin la plus excentrique observée à ce jour au sein d'un système d'étoiles multiples. De telles orbites sont bien souvent instables parce que soumises à l'attraction gravitationnelle complexe et variable des deux autres étoiles du système. La probabilité de détecter des planètes dotées d'orbites stables semblait donc très mince.

Un club encore restreint d'exoplanètes directement imagées

« HD 131399Ab est l'une des rares exoplanètes à avoir été imagée directement, et la toute première à arborer une configuration dynamique aussi intéressante » précise Daniel Apai de l'Université d'Arizona, États-Unis, l'un des co-auteurs de cette nouvelle étude.

« Pendant environ la moitié de son parcours orbital (qui dure 550 années terrestres), trois étoiles sont visibles dans le ciel : les deux étoiles les plus faiblement lumineuses restent toujours très proches l'une de l'autre et leur distance angulaire à l'étoile la plus brillante varie en apparence tout au long de l'année », ajoute Kevin Wagner, premier auteur de l'article et découvreur de HD 131399Ab.

L'orbite de HD 131399Ab est tout juste stable

Cette exoplanète est également la toute première découverte au moyen de l'instrument Sphere installé sur le VLT. Sphere est sensible aux longueurs d'onde infrarouges, ce qui lui permet de détecter les signatures des jeunes planètes. Il est par ailleurs doté de fonctionnalités avancées corrigeant des perturbations atmosphériques et bloquant l'aveuglante lumière en provenance de leurs étoiles hôtes.

Des observations répétées et de longue durée seront nécessaires pour précisément déterminer la trajectoire qu'emprunte la planète entre ses étoiles hôtes. Les observations et simulations d'ores et déjà réalisées laissent toutefois entrevoir le possible scénario suivant : l'étoile la plus brillante, baptisée HD 131399A, semble être dotée d'une masse 80 % supérieure à celle du Soleil. Autour d'elle, à quelque 300 unités astronomiques (UA) de distance (soit trois cents fois la distance Terre-Soleil) gravitent deux étoiles moins massives notées B et C. En outre, B et C sont, à l'image du Soleil et de Saturne, éloignées de 10 UA, et virevoltent l'une autour de l'autre, à l'instar d'une haltère en rotation.

Ce scénario stipule que la planète HD 131399Ab gravite autour de l'étoile A et décrit une orbite dont le rayon avoisine les 80 UA, soit le double de la distance de Pluton au Soleil. Cette orbite conduit la planète au tiers de la distance séparant l'étoile A de la paire d'étoiles B-C. Les auteurs de l'étude précisent que plusieurs scénarios orbitaux sont envisageables et que la question de la stabilité du système à long terme requiert, pour être tranchée, d'effectuer des observations de suivi d'ores et déjà programmées qui permettront de mieux contraindre l'orbite de la planète.

Parce qu'elles illustrent la façon dont les processus de formation planétaire se mettent en place dans les situations les plus extrêmes, les planètes qui appartiennent à des systèmes d'étoiles multiples présentent un intérêt tout particulier pour les astronomes et les planétologues. À nous qui sommes habitués à orbiter autour d'un seul soleil, les systèmes d'étoiles multiples paraissent exotiques. Dans la réalité, ils sont tout aussi fréquents que les étoiles isolées.

« Nous ne pouvons expliquer l'importante excentricité de l'orbite que décrit cette planète au sein de ce système extrême. Nous n'en connaissons pas non plus l'implication sur notre connaissance actuelle des différents types de systèmes planétaires. Elle témoigne en tout cas de l'importante variété des systèmes existants — bien plus importante que nombre d'entre nous l'aurait soupçonnée, conclut Kevin Wagner. Les planètes gravitant au sein de systèmes d'étoiles multiples ont fait l'objet de peu d'études, comparées aux planètes orbitant autour d'étoiles simples. Pourtant, elles sont potentiellement tout aussi nombreuses. »

La résidence du metteur en scène et comédien camerounais Junior Esséba à Lomé depuis le 31 mai tire à sa fin. A cet effet, une sortie de résidence en deux soirées est prévue à l'Institut Français du Togo. Il portera sur la scène "Camp Sud", un texte du Togolais Joël Ajavon.

Lauréat "Visas pour la création" pour un projet exploratoire portant sur le texte du dramaturge togolais Joël Ajavon avec la Compagnie Artistique Carrefour, Junior Esséba a fait une immersion totale dans la vie artistique du Togo et est allé bien au-delà de son projet de départ. Parmi les multiples activités menées sur le terrain, une mise en scène d'un spectacle jeune public, Omaret la Calebasse,

en partenariat avec la Compagnie Clinik'Art ainsi que les Rencontres Culturelles de Lomé.

Ces 26 et 27 Août 2016, Junior Esséba, Joël Ajavon, la Compagnie Artistique Carrefour et l'Institut Français du Togo donnent rendez-vous au public pour deux soirées théâtrales portant sur les textes de Joël Ajavon: Camp sud, dans une mise en scène de Junior Esséba avec les stagiaires de la Promotion 2 du Studio Théâtre d'Art de Lomé puis une mise en espace du texte, "Je trace sur la musique de la vague".

Camp Sud porte sur le thème de l'immigration. De la déportation arbitraire et forcée à l'immigration volontaire, les eaux de l'Atlantique pêchent leurs victimes dans les mêmes

peuples. Une histoire intéressante pour les générations futures, qui sauront que tout comme la déportation, l'immigration n'aura accordé le droit d'asile qu'à titre posthume. Massacres pour les salauds de dégénérés, que le cyber espace aura leuré, que la propre terre natale aura marquée au fer rouge, comme du bétail. Les sauvages sans identité, pèlerins d'une mort programmée. Mission professionnelle pour la sauvegarde de la glauque humanitaire. La légion comme les yeux et oreilles des pères inconnus : effacer de la surface de la terre ces rejetons indignes. Le train de l'oubli de l'histoire continue son périple. Un tsunami existentiel.

Théâtre

"Camp Sud" de Joël Ajavon ce soir à l'IFT de Lomé



Décès de François Ablodévi

Le dramaturge Rodrigue Norman écrit au chef de l'Etat

Le décès du comédien de théâtre François Ablodévi Eklunatthey passe très mal auprès des acteurs culturels. Plus que sa mort, somme toute aboutissement normal de toute vie terrestre, ce sont les conditions, "une longue agonie" suite à un banal accident de la route, et une vie au quotidien quasi misérable, pour un artiste décoré de la légion d'honneur, qui suscite la colère des artistes.

Un émissaire aux mains vides

Un soupçon voire un fait de détournement d'un don du chef de l'Etat Faure Gnassingbé au malade grabataire lors de son séjour au CHU, vient en quantités cet environnement de souffrir. Après l'accident survenu en 2015, le défunt grabataire au CHU de Tokoin nécessitait des soins insupportables pour sa bourse. Les

artistes dans une lettre en appellent à l'intervention du chef de l'Etat. Faure Gnassingbé dépêche un émissaire venu les mains vides, selon le dramaturge Rodrigue Norman.

"Notre courrier n'avait pas eu de réponse mais nous avions pensé que vous alliez agir car nous savions que là où certains aiment parler, d'autres préfèrent agir. Alors, lorsque sans tambours ni trompette, un monsieur s'est présenté au chevet de notre Doyen comme votre émissaire dans cette clinique de Lomé, nous avons cru que votre préférence allait à la deuxième catégorie d'hommes. Mais depuis cette unique visite, le Doyen n'a plus eu des nouvelles du visiteur. Pourtant, il avait à ce moment besoin plus que d'une simple visite; il avait besoin de soins et surtout de

moyens financiers pour se soigner. Le million récolté par ses amis ne suffisait pas. En clair, et sauf erreur, ni réponse ni actions de votre part", écrit le jeune dramaturge, d'ailleurs celui qui a le plus utilisé M. Eklunatthey en le faisant venir en France pour certains spectacles.

Et de poser la question dont tout le monde se doute : "Vous a-t-il dit que notre Doyen avait effectivement eu un accident grave et qu'il n'avait pas les moyens de payer les soins ? Certains croient que vous avez libéré les moyens que nécessitaient les soins de notre Doyen, mais sachez, Monsieur le Président, que ces moyens, si vous les avez débloqués, ne lui sont jamais parvenus, ni à sa famille ni à son médecin traitant."

On ne peut plus faire revenir le mort mais une certaine logique voudrait que s'il avait eu les soins adéquats, il serait encore en vie en train de courir les cachets pour supporter sa carcasse.

Plein d'amertume, l'écrivain interpelle le président de la République en ces termes : "Monsieur le Président, je viens humblement vous demander pourquoi vous n'avez pas aidé notre Doyen à se soigner. De-

puis cet accident, sa vie n'a été qu'une longue agonie."

La lettre hardie accuse presque l'Etat d'avoir abandonné à son triste sort un comédien dont le talent fut officiellement reconnu en le faisant Officier de l'Ordre du Mono.

"Monsieur le Président, au fond, je vous écris pour vous dire que notre Doyen, parce qu'il a rendu d'incalculables services au Togo, méritait d'être mieux traité qu'il l'a été; et qu'à travers lui, c'est une grande partie de la population togolaise fragile qui s'est vue négligée. Notre souhait est que cette négligence soit réparée", met en perspective le jeune dramaturge dont il faut saluer la hardiesse.

De sources bien informées, le président rwandais Paul Kagame qui connaissait les talents du défunt avait demandé à savoir s'il est mort des suites de son accident. Ça fend le cœur qu'un banal accident de moto conduise, non un citoyen lambda, mais l'un des artistes les plus estimés de la petite scène togolaise.

Il n'y a pas de doute que le Chef de l'Etat interpellé répondra sans faute. Il l'a déjà fait dans de nombreux cas.

Etranger

Turquie : la colère et les craintes des éditeurs

Après le coup d'Etat manqué du 15 juillet dernier, le gouvernement Erdogan a prononcé par décret, le 27 juillet dernier, la fermeture de vingt-neuf maisons d'éditions turques. Les éditeurs et la communauté internationale réagissent.

Médias, journalistes, avocats... C'est au tour des éditeurs et des écrivains de s'indigner du durcissement constaté ces derniers jours en matière de liberté d'expression en Turquie.

Alors que le coup d'Etat avorté a renforcé le pouvoir central, le pays fait face à une vague sans précédent de mesures inquiétantes.

Prononcé par décret et publié au Journal officiel le 27 juillet dernier, la décision du gouvernement de fermer vingt-neuf maisons d'éditions sonne comme une nouvelle atteinte grave aux libertés publiques.

Le 17 août, le PEN International regroupant des éditeurs internatio-

naux réagissait à l'annonce : « Bien que nous reconnaissons le droit des autorités turques à mener des enquêtes et tenter des actions envers les responsables du putsch, le cercle du Pen International appelle ces mêmes autorités à ne pas se servir de l'état d'urgence pour museler la liberté d'expression et les enjoint à laisser les auteurs comme les éditeurs, libres de continuer et d'exercer leur activité ». Dix grands noms de l'édition se sont regroupés dans une pétition que publie le PEN international sur son site parmi lesquels Arnaud Nourry (Hachette) et Iris Tupholme (HarperCollins Canada). Un soutien affirmé aussi du côté de l'Alliance internationale des éditeurs indépendants, qui a publié hier sur son site, la lettre de soutien partagée par l'International Publishers Association (IPA), le 29 juillet.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récupéré N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.

A 46 jours du Sommet sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique

Haut Conseil pour la Mer: d'importantes décisions

1. La réunion annuelle du Haut Conseil pour la mer s'est tenue à Lomé, le 25 août 2016, au Palais de la Présidence de la République, sous la présidence de Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République.

2. Ont pris part à cette réunion tous les membres du gouvernement dont les ministres membres de droit du Haut Conseil pour la mer, les personnes ressources représentant les différents acteurs du secteur maritime et les ambassadeurs des Etats partenaires du Togo pour l'Organisme national chargé de l'Action de l'Etat en Mer (ONAEM). Eu égard à la perspective du sommet extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine sur la sécurité et la sûreté maritime et le développement en Afrique, la réunion a tenu à la présence effective des représentations diplomatiques africaines accréditées au Togo ou résident dans les pays voisins.

3. La réunion a démarré à 9 heures selon l'agenda par la présentation du contexte général de la réunion et du mot introductif du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Monsieur Sélom Komi KLABASSOU. Remerciant le Chef de l'Etat, son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE pour sa vision et sa détermination à faire du secteur maritime un levier de développement de l'économie togolaise et adressant sa reconnaissance à tous les partenaires du Togo à l'Action de l'Etat en Mer, le Premier ministre a rappelé, dans son mot introductif, les avancées enregistrées par le Togo, en particulier sur les plans législatifs et réglementaires ainsi que dans l'élaboration des outils de planification des activités du secteur maritime notamment la stratégie nationale pour la mer et le littoral approuvée par le gouvernement. Il a, enfin, rassuré les partenaires et l'opinion nationale et internationale quant à la



Photo de famille à la fin de la rencontre

tenue effective à Lomé, en octobre 2016, du sommet extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique.

4. La première séquence de la réunion relative aux communications a débuté avec l'intervention du conseiller pour la mer du Pré-

sident de la République, qui a présenté le résumé du rapport annuel des activités de l'Organisme national chargé de l'action de l'Etat en mer, qui se répartit dans cinq (5) grands domaines d'actions à savoir (i) gouvernance, (ii) économie, (iii) environnement marin, (iv) sécurité et sûreté maritimes et (v) acquisition des moyens maritimes,

et les perspectives.

5. La deuxième intervention de la réunion a été faite par le Ministre en charge des Infrastructures et des Transports, qui a présenté une communication sur le développement des nouvelles infrastructures portuaires. En effet, les nouvelles infrastructures portuaires, la particularité du port autonome de Lomé, un port en eaux profondes, et les avantages sécuritaires ont permis aux autorités portuaires d'enregistrer des évolutions dans les différentes statistiques relatives à la fréquentation, à la manutention et au transit des navires commerciaux.

6. L'intervention suivante a porté sur la situation sécuritaire dans les eaux sous juridiction togolaise et dans le Golfe de Guinée, présentée par le préfet maritime. Il ressort de cette communication que, dans la sous-région, les actes de piraterie et de brigandage continuent de se commettre. La fréquence et le niveau de violence de ces actes restent, à ce jour, limités. Toutefois, une diminution de ces actes criminels est constatée sur une période dans quelques pays, comparé aux années antérieures. C'est le cas du Togo où aucun acte de piraterie n'a été signalé depuis juillet 2013.

7. Cette séquence de la réunion, caractérisée par des communications, ayant pour but d'informer les partenaires et l'opinion nationale sur les efforts du Togo dans le domaine de la sécurisation des routes maritimes et du commerce international par la voie portuaire, a été conclue par la réaction du secteur privé maritime togolais.

8. Prenant la parole, le représentant de Lomé Container Terminal a relevé le caractère exceptionnel du Port Autonome de Lomé (PAL) qui accueille les navires de dernière génération, tout en reconnaissant les efforts faits par le Togo pour assurer la sécurité, la sûreté portuaire à leurs installations, par de multiples actions dont le vote dernier du nouveau code de la marine marchande. Le représentant de Togo Terminal, dans son intervention, a d'abord salué les réformes que le Togo a entamées dans le secteur maritime et l'organisation du Sommet de l'Union Africaine sur la sécurité et la sûreté maritimes et du développement au cours duquel sera adoptée la charte de Lomé qui constituera, pour le continent, un instrument juridique de renforcement de lutte contre l'insécurité maritime. Au regard de ces avancées, le groupe a aussi réorganisé ces activités de transport et de logistique autour de quatre marques fortes à savoir Bolloré Port (qui regroupe les métiers portuaires de par le monde), Bolloré Logistics (qui regroupe les métiers logistiques et freight forwarding), Bolloré Railways (regroupant les métiers ferroviaires) et enfin Bolloré Energy (qui s'occupe de la logistique pétrolière et

énergies renouvelables). Par ailleurs, Togo Terminal réaffirme son engagement à jouer un rôle crucial dans le domaine maritime et dans la réalisation des projets en cours au Togo notamment la construction de nouvelles Blue zones à l'instar de Cacaveli, la réhabilitation du chemin de fer, la construction de salles de spectacle et de cinéma.

Enfin, le représentant de NAVITOGO, parlant au nom des sociétés de consignations et des autres partenaires togolais du secteur privé maritime, a relevé les avancées en matière de consignation et de manutention des navires. En effet, à ce jour, le délai moyen d'attente des navires est passé de plus de quatre jours à moins de deux heures, les cadences de traitement sont portées de moins de vingt à près de cinquante mouvements par heure. Au-delà de ces avancées, le représentant de NAVITOGO a évoqué la nécessité d'un meilleur règlement des contentieux maritimes par une célérité raisonnable de l'appareil judiciaire.

9. La deuxième séquence de la réunion a porté essentiellement sur l'information des partenaires et de l'opinion nationale, sur les acquis dans les préparatifs du sommet extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique. Sur ces aspects, le Ministre des Affaires Etrangères, de la coopération et de l'Intégration africaine a présenté aux participants le volet diplomatique concerné par l'adhésion des Etats africains au projet de charte, instrument de consolidation de l'intégration régionale et sous régionale, qui permettra avec les moyens convenus de faire face, le plus efficacement possible, aux actes incriminés. Il a aussi relevé en substance les efforts nécessaires, déployés par le Togo et la Commission de l'Union Africaine pour assurer la bonne mise en œuvre de la décision de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine, qui viserait l'adoption et la signature de ladite Charte.

10. Le volet relatif à l'organisation matérielle et à la logistique a été présenté par le Coordonnateur général de l'organisation du Sommet. Il ressort de ce compte rendu que, à quarante-six jours du Sommet, le niveau de préparation de la commission nationale chargée de la préparation matérielle et logistique du Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union Africaine (UA) sur "la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique" est conforme au chronogramme préétabli.

11. Ces interventions ont suscité la réaction du corps diplomatique et des représentants des organisations internationales accrédités au

(suite à la page 6)

A l'issue des déviances et fautes professionnelles relevées

Des sanctions en cours contre des surveillants de l'administration pénitentiaire

Late Pater

Dapaong, Kantè, Mango, Bassar, Sokodé, Aného, Vogan, Lomé... Le ministre Kokouvi Agbetomey de la Justice a bouclé son périple dans une douzaine de prisons. La tournée devra aider à restaurer l'image du corps des surveillants de l'administration pénitentiaire qui se révèle un maillon essentiel dans le processus d'humanisation des centres de détention au Togo. En plus de s'enquérir davantage des conditions de travail de ces agents.

Dysfonctionnements graves, nombreuses fautes contre l'honneur, délits de tous genres, manquements, déviances et fautes professionnelles relevés dans l'exercice des missions assignées au corps des surveillants de l'administration pénitentiaire. Familiarité excessive vis-à-vis des détenus qui débouche sur l'escroquerie. A cela s'ajoute le manque de collaboration interpersonnelle entre les surveillants en chef et les régisseurs de prisons. Ce qui est inadmissible, selon le chef de bataillon Sotou Sakara en charge du commandement de ce corps. Parlant même d'un laxisme dangereux pour l'avenir même du corps. «Ailleurs, l'administration pénitentiaire est une institution très respectée en fonction non seulement de son caractère ou de son rôle mais, ici, nous sommes décriés en raison de l'état de service et surtout du comportement et des incohérences notoires qui prévalent», renchérit le juge Akibou Idrissou, directeur national



Le ministre Kokouvi Agbetomey à la prison de Bassar

de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion. Au contact des réalités, il a appelé ceux-ci à un sursaut d'orgueil pour plus de professionnalisme dans l'exercice de leur fonction, en martelant qu'il n'est pas question que l'on note des dérèglements au sein du corps des surveillants de l'administration pénitentiaire au moment même où l'Etat consacre d'énormes efforts pour la modernisation de la justice. Kokouvi Agbetomey en a insisté sur le caractère délictuel de ces actes, punis par la loi pénale. Des actes ayant récemment conduit certains éléments de ce corps qui, ironie du sort, se retrouvent aujourd'hui en prison, en détention dans les centres qu'ils sont censés garder ou surveiller, indique-t-on au ministère de la Justice. «Des propositions de solutions ainsi que des sanctions sont en cours de mise en œuvre», a réitéré le conseil des ministres de ce 24 août 2016.

Le directeur de l'administration

pénitentiaire et de la réinsertion a déploré le discrédit lourd que les déviances et dérèglements jettent sur toute l'administration pénitentiaire. Il a ainsi appelé à l'harmonie et la cohésion interne indispensable, surtout que la surveillance et la sécurisation des centres de détention devraient contribuer à stimuler et faciliter le travail de ceux qui sont chargés de la régie des prisons et l'administration pénitentiaire, et renforcer la réinsertion.

Il s'agit de faire en sorte que les prisons du Togo soient des lieux sécurisants et sécurisés par l'action quotidienne des surveillants de l'administration pénitentiaire. Pour la cause, le ministre a insisté sur la discipline et la rigueur dans la dignité, relevé le devoir et l'obligation de contribuer non seulement à redorer le blason de la justice mais aussi au renforcement de l'Etat de droit. C'est le but assigné à ce corps spécial des surveillants.

Au finish, cette tournée se veut un ultime avertissement voire un

dernier acte de sensibilisation dans la mesure où le Togo vient de se doter d'un code de justice militaire qui régira dorénavant le corps des surveillants de l'administration pénitentiaire. Les dispositions de ce code vont être appliquées par les juridictions de droit commun, en attendant la création des juridictions militaires. Qu'à cela ne tienne, indique-t-on, les surveillants de l'administration pénitentiaire toutes tendances confondues ont solennellement pris l'engagement de tout mettre en œuvre pour faire rayonner leur corps. Concomitamment, il va falloir réellement répondre aux nombreuses doléances des surveillants de l'administration pénitentiaire et ne pas s'arrêter à l'étape des travaux du «comité à mettre sur pieds dans les jours à venir et qui se chargera de les étudier dans l'intérêt du corps». Annonce faite par le ministre Agbetomey. En rappel, depuis 2013, c'est à ce corps qui, au regard de ses missions, du niveau et de la qualité de sa formation, qu'il est dévolu la garde, la surveillance et la sécurisation des prisons togolaises. C'est un corps paramilitaire auquel il revient donc la charge de sécuriser les prisons togolaises en lieu et place des gardiens de la sécurité territoriale. D'où l'intérêt d'intégrer dans le comportement de chaque élément ce corps une dose de citoyenneté, d'intégrité, de probité et de professionnalisme. Bref, l'éthique et la déontologie du corps. Lomé regorge du plus grand effectif des surveillants de l'administration pénitentiaire.

A la sixième édition du TICAD, à Nairobi ce week-end

Cina Lawson met en avant les projets de l'économie numérique et de la connectivité au Togo

* *Le Japon intéressé par le data center et la réhabilitation du Backbone.*

Jean Afolabi

Ce samedi 27 et le dimanche 28 août, le chef de l'Etat se déplace à Nairobi, au Kenya, dans le cadre de la Conférence internationale de Tokyo pour le développement de l'Afrique (connue sous le sigle anglais TICAD). La conférence internationale de Tokyo est née en 1993 à l'initiative du gouvernement japonais afin de promouvoir un dialogue politique entre les dirigeants africains et leurs partenaires dans le domaine du développement. Ces conférences internationales se concentrent sur 3 objectifs prioritaires : favoriser la croissance économique des pays africains ; promouvoir la paix sur le continent ; initier une prise de conscience sur le réchauffement climatique. A Nairobi, il est attendu plus de 6?000 représentants des gouvernements, des organisations internationales, de la société civile et des organisations du secteur privé.

Au sein de la délégation togolaise se trouve, entre autres, Cina Lawson, ministre des Postes et de l'économie numérique. «*A l'occasion de cette sixième édition, à Nairobi, j'aurai l'occasion de rencontrer les responsables de l'Agence japonaise de coopération internationale pour présenter nos projets de développement pour le Togo et l'Afrique, et éventuellement obtenir un soutien de la part de la coopération japonaise*», a-t-elle tweeté mardi. «*TICAD-VI sera un lieu d'échanges et placera l'Afrique au cœur des discussions. Nous aborderons principalement les problématiques liées à la stabilité sociale, l'industrialisation et la santé. Cette conférence est un formidable levier pour le développement de l'Afrique, et donc du Togo*», a ajouté Cina Lawson. Plus particulièrement, a-t-elle précisé, «*Je porterai la voix de notre pays et défendrai nos projets liés à l'économie*



Cina Lawson, Ministre de l'Economie Numérique

numérique et à la connectivité auprès des responsables japonais et internationaux. Le Togo a les moyens de s'imposer comme un exemple à suivre sur le continent africain. Il faut donc, à ce titre, poursuivre et approfondir la politique menée depuis plusieurs années par notre gouvernement, et poursuivre sur la voix de la co-

opération internationale.

Officiellement, on indique que l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) est intéressée pour financer deux projets dans le secteur des Technologies de l'information et de la communication

(TIC) au Togo, à savoir un data center du gouvernement et la réhabilitation du Backbone. Le déplacement de Nairobi, assure-t-on, permettrait à la ministre Cina Lawson «*de faire du lobby pour assurer l'obtention de ces financements*».

Par ailleurs, dans la logique d'affirmer l'avance du Togo en la matière, une communication a été présentée, mercredi, au conseil des ministres relative à l'attribution de licence 4G aux opérateurs mobiles Togo Cellulaire et MOOV. «*Poursuivant l'objectif de faire de notre pays un Hub numérique dans la sous-région et dans la logique d'assurer la disponibilité de l'internet à haut débit et d'en faire un bien de grande consommation, le conseil a instruit le ministre des*

Postes et de l'économie numérique d'engager des négociations avec les opérateurs de mobiles du Togo pour l'attribution des licences 4G. L'octroi de cette licence 4G devrait permettre d'accélérer la baisse des prix, améliorer la qualité de service et la disponibilité de l'internet haut débit sur le plan national», a souligné le communiqué du conseil.

En favorisant un dialogue politique au plus haut niveau, la Conférence de Tokyo, estime-t-on, s'est affirmée comme étant un lieu d'espace et de dialogue où nations asiatiques, africaines et les partenaires internationaux travaillent ensemble à la promotion du développement de l'Afrique. C'est la première fois que cette Conférence se tient sur le continent africain, ce qui démontre à quel point l'appropriation par l'Afrique de son destin et par conséquent du processus de TICAD est en croissance constante. Cette prise en main effective de sa destinée est chère aux cœurs des États africains mais est tout aussi importante pour les partenaires de TICAD, y compris les organisations internationales dont le Système des Nations Unies, les organisations régionales telles que les Communautés économiques régionales africaines (CER) et l'Agence de planification et de coordination du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), la société civile et le secteur privé.

TICAD-VI arrive à un moment très opportun puisque 2016 est la première année de mise en œuvre du programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030, ainsi que du premier Plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063. Les discussions porteront principalement sur des questions auxquelles l'Afrique a dû faire face depuis la dernière conférence TICAD-V en 2013 à Yokohama, au Japon, à savoir : l'industrialisation, la santé et la stabilité sociale. Par ailleurs et afin de prendre en compte le rôle croissant du secteur privé dans la promotion du développement socio-économique, TICAD-VI vise à mettre en avant le secteur privé tant africain que japonais.

La Conférence a permis de recentrer l'attention internationale sur les besoins de l'Afrique en matière de développement. Au cours de ces vingt dernières années, TICAD s'est transformé en un forum international dont l'objectif est de mobiliser et de dynamiser l'aide internationale en faveur du développement de l'Afrique. Les principes directeurs sont la prise en main par les Africains de leur processus de développement et le «partenariat» international entre tous les acteurs concernés.

Besoin de liquidités bancaires à 7 jours

Légère baisse du montant injecté cette semaine dans les banques du Togo

Dans le cadre de ses adjudications hebdomadaires, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a procédé, valeur 23 août 2016, à une injection de liquidités d'un montant de 1 900,000 milliards, la totalité du montant mis en adjudication. Les banques et établissements du Togo s'adjugent 216,298 milliards, contre 228,635 milliards, 213,451 milliards, et 206,484 milliards respectivement les trois semaines précédentes. L'opération arrive à échéance le lundi 29 août 2016, indique la Banque centrale. Le taux marginal et le taux moyen pondéré

se sont situés respectivement à 2,5201% et 3,2173%.

Au total, cinquante-sept établissements bancaires des huit places de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) ont participé à l'opération. Les établissements de la Côte d'Ivoire et du Bénin s'adjugent respectivement 449,349 milliards et 397,873 milliards. Ils sont suivis par ceux du Burkina Faso avec 291,513 milliards, du Mali avec 264,167 milliards, du Togo avec 216,298 milliards, et du Sénégal avec 140,139 milliards. Le Niger fait 120,925 milliards, et la Guinée-Bissau s'adjuge 19,736 milliards.

D'après la Banque centrale, le montant moyen des soumissions hebdomadaires sur le marché des adjudications est passé de 2.380,9 milliards en mai 2016 à 2.276,8 milliards en juin 2016, soit une baisse de 4,36%. Quant au montant moyen retenu au terme des adjudications du mois sous revue, il est ressorti à 1.730 milliards, stable par rapport aux réalisations de mai 2016. Le taux moyen pondéré sur le guichet hebdomadaire est ressorti à 3,50% en juin 2016, contre une réalisation de 3,42% le mois précédent.

En faveur des ressortissants d'Afrique subsaharienne

La Banque mondiale recherche des doctorants en développement

La Région Afrique du Groupe de la Banque mondiale relance un programme de recrutement spécifiquement destiné aux doctorants ressortissants des pays d'Afrique subsaharienne. L'objectif est de favoriser la diversité du personnel, un enjeu prioritaire aux yeux de l'institution comme à ceux de ses clients, précise l'appel à candidature.

Les candidats sélectionnés effectueront une mission de six mois minimum au siège de la Banque mondiale basé à Washington ou dans l'une de ses antennes en Afrique subsaharienne, afin d'acquérir une expérience pratique des métiers du développement. Ils contribueront notamment à la production et la diffusion du savoir, à la conception de politiques publiques aux niveaux

national et international, ainsi qu'au renforcement des institutions en vue de favoriser une croissance inclusive dans les pays en développement. L'objectif du programme est de faire profiter les doctorants des fruits de la recherche et de l'innovation dans de multiples secteurs, tout en leur permettant de travailler sur des politiques économiques, des services d'assistance technique et des opérations de prêt en vue de mettre fin à la pauvreté et d'accroître la prospérité partagée. Une attention particulière sera portée aux travaux sur les États fragiles et touchés par des conflits.

Les candidats sélectionnés devront réaliser un projet de recherche et élaborer un rapport qu'ils présenteront au personnel du Groupe de la Banque mondiale.

Les meilleurs travaux pourront faire l'objet d'une publication interne. Peuvent postuler les doctorants ressortissants des pays d'Afrique subsaharienne ou titulaires récents (moins de deux ans) d'un doctorat dans les domaines suivants : économie, démographie, statistiques appliquées et économétrie, évaluation d'impact, éducation, santé, énergie, agriculture et infrastructure.

Les candidats doivent : avoir obtenu récemment leur doctorat ou être inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur qu'ils devront réintégrer à l'issue du programme ; être âgés de moins de 32 ans ; posséder une excellente maîtrise, orale et écrite, de l'anglais ; posséder d'excellentes capacités analytiques et quantitatives.

Selon document statistique d'Intercoton Le coton rapporte 100 milliards à la Côte d'Ivoire

Selon un document statistique publié par l'Organisation interprofessionnelle agricole de la filière coton (Intercoton), l'exportation du coton rapporterait à la Côte d'Ivoire environ 100 milliards de francs Cfa de recettes par an, le portail Commodafrica. Plus de 37 milliards de revenu net a été distribué aux producteurs de coton de Côte d'Ivoire au titre de la campagne 2014/15, souligne ce document d'Intercoton, qui évalue la capacité

nationale actuelle d'égrenage à 555 000 tonnes.

La production de coton graine a brutalement chuté en Côte d'Ivoire passant de 450 000 tonnes en 2014 à 310 000 tonnes en 2015, soit une baisse de rendement de l'ordre de 30%, rapporte l'APA. Selon plusieurs producteurs, cette baisse est essentiellement due à plusieurs facteurs, dont la cherté et à l'inefficacité de certains intrants et à une mauvaise pluviométrie.

En Côte d'Ivoire

846 milliards de recettes douanières au premier semestre 2016

Les douanes ivoiriennes ont réalisé au premier semestre 2016, 846,63 milliards FCFA de recette, informe une note de la direction. Une chiffre qui représente une plus value de 80,42 milliards de francs, comparativement à l'objectif de 766,21 milliards fixé par le gouvernement pour la période, souligne Commodafrica.com.

L'année s'annonce donc prolifique pour cette administration qui avait réalisé un surplus de recette de 56 milliards de francs en 2015

en mobilisant 1 526 milliards sur l'année. Pour 2016, ce sont ainsi 53,6% des 1 580 milliards FCFA projetés qui ont pu être récoltés.

En rappel, le budget annuel ivoirien fixé à 5 813 milliards, repose pour 83,9% sur les ressources intérieures et 16,1% sur les ressources extérieures. Le pays qui revendique 10,3% de taux de croissance en 2015 (8,6% pour le Fmi) prévoit une hausse de 9,8% de son PIB cette année.

Au Ghana

Baisse de l'inflation à 16,7% en juillet

L'inflation mensuelle du Ghana a connu une baisse significative de 18,4% en juin à 16,7% en juillet dernier, a appris jeudi l'Agence de presse africaine (APA). Ce chiffre représente une baisse de 1,3% et est très significatif suivant les tendances de l'inflation à la hausse au cours des quatre dernières années, ajoute la même source. Le Statisticienne du gouvernement, Dr

Philomena Nyarko, a déclaré à la presse mercredi après-midi que cette réalisation pourrait être attribuée à la stabilité relative du Cedi ghanéen et à l'accroissement de la production des cultures vivrières. Elle a ajouté que les taux d'inflation pour les articles importés ont également baissé, conduisant à une baisse générale des prix des biens et services.

JEUX OLYMPIQUES/ BILAN DU TOGO

Le Pdt du CNOT Auguste DOGBO revient sur la lancinante question de la préparation des athlètes togolais

Les Jeux Olympiques, Rio 2016 sont terminés dimanche. Et les nationaux commencent pas dérouler le bilan de leur participation. Le Togo, avec 5 athlètes n'a pu enregistrer aucune médaille à ces 31e Olympiades. Pour Auguste Dogbo, le Président du Comité National Olympique du Togo, la préparation des athlètes n'a pas été à la hauteur de l'événement.

Hervé A.

Que ce soient Rebecca Kpessi en nage libre, Claire Ayivon en aviron, Emeric Kpegba en nage libre, Fabrice Dabla sur 200m et Prénom Pessé sur 100m, le résultat est le même : zéro médaille à l'arrivée. D'ailleurs, Auguste Dogbo ne se faisait pas d'illusion sur les chances de médaille de la délégation togolaise.

"Nous savions que nous ne pouvions pas prétendre gagner une médaille au niveau des athlètes, parce que d'abord, nous avons des athlètes très jeunes et qui se sont préparés dans des conditions extrêmement difficiles, mais nous étions appelés à être aux JO obligatoirement", a déclaré le Président sur le site Internet de son institution.

Pour Auguste Dogbo, le peu de moyens octroyés aux athlètes togolais, contrairement à ce que l'Etat apporte aux autres disciplines, particulièrement le football, ne peut leur permettre de rivaliser avec les meilleurs athlètes du monde. "Dans tous les pays du monde, c'est l'Etat qui met les moyens à la disposition



des différentes disciplines, il faudra que cela soit clair dans la tête de tout le monde, mais néanmoins nous avons pu le faire en demandant des bourses olympiques pour certains athlètes pour qu'ils se préparent", a-t-il soutenu.

Mais le Président du Comité

national olympique du Togo ne veut pas baisser les bras. Alors date est prise pour les Jeux olympiques de Tokyo en 2020, il pense s'investir pour que les athlètes togolais représentent dignement le Togo.

"Nous allons continuer à parler aux autorités, à leur dire [que] tant que le drapeau togolais doit être

quelque part, il faut qu'on mette les conditions, les sportifs togolais se valent il faut qu'on mette les moyens pour qu'ils se sentent vraiment représentés et ambassadeurs du Togo afin qu'ils nous représentent valablement dans les compétitions internationales", a-t-il conclu.

JO, l'autre classement des médailles

Et si la hiérarchie des nations aux jeux olympiques ne reposait pas uniquement sur les médailles remportées ? Google propose un classement alternatif du tableau des médailles de Rio. Selon les critères retenus, certaines petites nations de l'olympisme s'en sortent mieux que d'autres. Voici pourquoi.

Avec 121 médailles, dont 46 en or, les Etats-Unis dominent outrageusement le tableau des médailles des Jeux olympiques de Rio. Septième, la France arrive loin derrière avec 42 médailles (son record pour tant) dont dix en or. Mais si on rap-

porte les médailles d'or à la population totale d'un pays, les Etats-Unis dégringolent à la 31e place du tableau, avec une médaille d'or remportée pour 6.982.413 personnes. Le trio de tête est inédit : les Bahamas (1 médaille d'or, comme

le total remporté effectivement, pour 388.000 habitants), la Jamaïque (1 médaille d'or pour 455.000 habitants) et la Croatie (1 médaille d'or pour 844.500 habitants).

Le moteur de recherche propose, lui, de partir du principe que

tous les pays ont la même population. Ce qui change les choses. Les Etats-Unis se maintiennent à une honorable 2e place. Derrière les Bahamas et devant la Grande-Bretagne.

FOOTBALL/LIGUE DES CHAMPIONS

Triste fin de course pour Nouwoklo et l'ASEC

L'ASEC Mimosas n'a pas pu relever la tête mercredi, au stade Robert Champroux, à Abidjan. Face aux Egyptiens d'Al Ahly qu'ils recevaient dans le cadre de la 6e journée des matches de poules de la Ligue des champions Orange, les Jaune et noir ivoiriens ont été incapables de refaire le coup d'Alexandrie, où ils avaient pris le meilleur sur l'ogre égyptien (2-1) lors de la deuxième journée. Les deux équipes ont finalement coupé la poire en deux (0-0).

L'ASEC s'est encore mélangé les pinceaux face à Al Ahly qui s'était lancé à l'assaut du camp ivoirien dès le coup d'envoi de la partie. Les Diabes rouges enchaînaient de bonnes actions offensives devant les buts de Koffi Kouakou Hervé. Notamment, sur une action franche

qui aurait pu montrer la voie du succès aux Egyptiens. Un centre d'Ali Maaloul pourtant bien approprié parvient à Ahmed Fathi, ce dernier, seul dans la défense ivoirienne, reprend nonchalamment le cuir (15).

Les minutes passaient sans grande réaction des Ivoiriens. Siaka Traoré, l'entraîneur de l'ASEC avait beau donner de la voix, sa stratégie de jeu ne produisait pas l'effet escompté pendant toute la première période. A la maîtrise tactique et au jeu physique plus affûtés des Egyptiens, les Ivoiriens, essoufflés, ne répondaient que par des tirs sporadiques à la suite des ballons que lui offrait la défense des visiteurs. Ni le capitaine de l'ASEC, Goua Mahan Marc (10'), ni l'attaquant Nillmar Gaoussou (40') ne trouvaient la



bonne surface de pied pour ajuster Ahmed Ahly, le gardien de but égyptien.

C'était quasiment la même physionomie qu'en seconde mi-temps. En dépit des remplacements opérés au cours du match, le technicien ivoirien, l'ASEC Mimosas est resté amorphe, mon-

trant d'évidents signes de fatigue. La cause de cette série d'une dizaine de matchs en un seul mois, sur trois tableaux. Une équipe visiblement marquée par une saison 2016 catastrophique qui sera sans doute marquée par une année blanche.

Sepp Blatter auditionné par le TAS

L'ancien président de la FIFA Joseph Blatter est arrivé jeudi peu après 8h00 au Tribunal arbitral du sport (TAS) de Lausanne pour contester sa suspension de toute activité liée au football pendant six ans.

"Je ne m'appellerais pas Sepp Blatter si je n'y croyais pas, si je n'étais pas optimiste. Il faut être optimiste mais il faut aussi dire une chose : nous sommes dans le football et dans le football il y a un arbitre", a déclaré le Suisse de 80 ans aux journalistes à son arrivée dans une Mercedes noire, accompagné de son avocat Lorenz Erni.

Blatter a initialement été suspendu pour 8 ans par la justice interne de la FIFA, instance secouée depuis mai 2015 par un vaste scandale de corruption. Cause de cette suspension : un paiement controversé de 1,8 million d'euros au Français Michel Platini, alors président de l'UEFA. Platini avait lui aussi été suspendu pour 8 ans en première instance. Les deux hommes avaient été jugés coupables par la chambre d'éthique de la FIFA d'"abus de position", "conflit d'intérêts" et "gestion déloyale".

Dans un deuxième temps, leur sanction a été réduite à six ans en appel par la Commission des recours de la Fédération internationale. Platini a ensuite fait appel devant le TAS, la plus haute instance de la justice sportive, qui a ramené en mai la durée de sa sanction à 4 ans.

Vente OM : Gérard Lopez doublé par un autre investisseur

Alors que le Luxembourgeois Gérard Lopez était annoncé comme le grand favori pour le rachat de l'OM, Le Parisien nous apprend que ce serait finalement le candidat américain qui serait en pole.

L'information publiée par France Football avait fait grand bruit. Officiellement à vendre depuis plusieurs mois, l'Olympique de Marseille était annoncée dans les mains du riche Luxembourgeois Gérard Lopez. Mieux, le retour de Marcelo Bielsa accompagné de plusieurs recrues était également évoqué dans le cadre du rachat du club phocéen par l'homme d'affaires. Désormais, toute cette affaire a accouché d'une souris.

En effet, après un premier démenti signé par Margarita Louis-Dreyfus, Gérard Lopez est également monté au créneau pour calmer le jeu et nier tout accord avec la direction olympienne. Un nouvel épisode d'une saga riche en rebondissements comme le suggèrent L'Équipe et Le Parisien. Les deux quotidiens indiquent en effet que le deuxième prétendant au rachat de l'OM, le fond américain Guggenheim Partners (propriétaire de la franchise de baseball des Dodgers) est loin d'avoir perdu l'avantage dans ce dossier. Mieux, Le Parisien affirme même que ce projet aurait les faveurs de MLD.

À l'heure où le dossier Gérard Lopez fait le jeu des médias, la piste américaine se fait plus discrète. Une tendance qui peut en dire long sur la faisabilité du dossier. Porté par un homme des médias français, le projet de Guggenheim Partners est d'ailleurs jugé plus solide et mieux armé financièrement par la direction marseillaise. De là à parler d'un dénouement proche ? Il est encore trop tôt pour l'affirmer. La LFP aurait elle aussi donné sa préférence à cet investisseur. Pour rappel, cette piste offrirait en tout cas une proposition plus intéressante à MLD, à savoir un rachat à hauteur de 80 M€ (contre 40 M€ pour Lopez) et une garantie de passif* de 50% (contre 100% avec Lopez).

Tokyo se met à l'heure olympique

Après avoir fait ses adieux à Rio, le drapeau olympique est arrivé mercredi à Tokyo, ville hôte des prochains jeux d'été en 2020.

L'étendard frappé de cinq anneaux avait été remis par le maire de Rio, Eduardo Paes, à Yuriko Koike, gouverneure de Tokyo, lors de la cérémonie de clôture des JO 2016 dimanche soir, tandis que le Premier ministre japonais Shinzo Abe apparaissait grimpé en Super Mario pour vanter l'influence de l'archipel dans le monde.

"Il paraît lourd (le drapeau), mais il ne l'est pas tant que ça. En revanche, je ressens tout le poids de la responsabilité qu'il implique", a commenté à sa descente d'avion Mme Koike, élue fin juillet à la tête de la capitale de 13,6 millions d'habitants, après la démission de son prédécesseur Yoichi Masuzoe, pris dans un scandale financier. "Je suis ravie de ramener le drapeau plus de 50 ans après les JO de 1964", a-t-elle ajouté, promettant des jeux "merveilleux".

A quatre ans de l'échéance cependant, une explosion des coûts est redoutée. Les médias japonais évoquent un possible doublement voire même triplement par rapport à un montant initial de 730 milliards de yens (6,4 milliards d'euros au cours actuel).

Les préparatifs ont pour l'heure été chaotiques. Le stade olympique n'est pas encore sorti de terre, après l'abandon du projet initial jugé trop onéreux. Parmi les autres déboires, les organisateurs ont dû changer de logo, le styliste choisi ayant un passif de plagiat sur des créations antérieures.

A 46 jours du Sommet sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique

Haut Conseil pour la Mer: d'importantes décisions

(suite de la page 3)

Togo. La première réaction fut celle de l'Ambassadeur de l'Union Européenne (UE) au Togo qui a remercié le Togo pour ses efforts dans le domaine de la sécurité maritime et a salué l'existence d'une stratégie nationale et souhaité une convergence des actions de coopération dans le domaine maritime. Il a, enfin, souhaité également que le Sommet qui se tiendra le 15 octobre prochain contribue à renforcer la cohésion nationale par des retombées économiques au-delà des aspects politiques et sécuritaires. Monsieur l'Ambassadeur de l'UE a enfin promis un soutien de son organisation à la tenue du sommet extraordinaire des Chefs d'Etat et de gouvernement sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique.

Le représentant de l'Ambassadeur de France au Togo a, à son tour, salué la coopération dans le domaine de l'AEM et félicité le Togo sur ses avancées sur les plans législatifs et réglementaires en matière du droit de la mer. Il a promis un soutien en renforcement des capacités, en particulier, vis-à-vis des magistrats dans le domaine du droit maritime.

Enfin, l'Ambassadeur des USA au Togo est intervenu pour féliciter le Togo pour le caractère de Hub régional pour le commerce maritime du port autonome de Lomé, avant de relever la particularité du littoral togolais propice à la pêche et au tourisme et pour lequel son Ambassade invite à une grande protection contre les menaces à travers la coopération internationale.

12. Le Chef de l'Etat, en début de son intervention, a remercié tous les partenaires pour leur soutien à l'Action de l'Etat en Mer (AEM) au Togo, leur soutien pour l'organisation du sommet et rassuré le secteur privé d'être attentif à leurs revendications. Réagissant aux différentes interventions et communications qui se sont succédées au cours de la réunion, le Chef de l'Etat, présidant la réunion du Haut conseil pour la mer, a donné des orientations et des instructions sur les actions à mener pour lever les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des activités relevant des différents domaines.

***Relativement aux activités menées au cours de l'année 2016 par l'ONAEM :**

-Concernant le domaine de la gouvernance,

Le Haut conseil, sur orientation du Chef de l'Etat, a décidé que:

13. le Premier ministre, en concertation avec le Ministre de la fonction publique, le Ministre en charge des finances et le conseiller pour la mer, procède au recrutement du personnel adéquat pouvant animer les instances de l'ONAEM, tout en ayant en vue

les contraintes budgétaires qui s'imposent.

14. un projet soit soumis à l'attention du gouvernement en vue du financement de l'action de l'Etat en mer, selon les orientations du code de la marine marchande et des autres textes réglementaires.

15. le ministre des infrastructures et des transports présente au prochain conseil une communication sur les solutions envisagées en complément à la radiation des navires et à la suspension des nouvelles immatriculations. Qu'un système de suivi et de contrôle de ces navires battant pavillon togolais soit également proposé à l'attention du conseiller pour la mer. Qu'une enquête soit réalisée en ce qui concerne les instructions non respectées relativement à l'immatriculation des navires battant pavillon togolais.

16. l'introduction des filières maritimes dans le secteur éducatif et de la formation professionnelle du pays soit effective, tout en évitant, pour raison d'efficacité de l'enseignement, la prolifération d'activités qui échapperaient au contrôle et au suivi du gouvernement.

-Concernant le domaine de l'économie,

Le Haut conseil, sur orientation du Chef de l'Etat, a décidé que :

17. le ministre des finances propose au gouvernement, en concertation avec la commission nationale des frontières maritimes du Togo, un budget prenant en compte les exigences techniques, financières et diplomatiques des dossiers de délimitation des frontières maritimes du Togo et d'extension de son plateau continental.

Concernant le domaine de l'environnement, le Chef de l'Etat, après avoir adressé ses félicitations à la représentation nationale pour le vote des différentes lois et accordé son autorisation au gouvernement pour l'adhésion du Togo aux différentes conventions, a exhorté à la poursuite du vote des textes relatifs au domaine maritime.

18. Il a demandé au ministre en charge de l'économie et des finances, au conseiller pour la mer et au ministre des infrastructures et des transports, de se pencher sur un modèle unique de financement de l'action de l'Etat en mer au Togo.

- Concernant le domaine de la sécurité et de la sûreté maritimes,

Le Haut conseil, sur orientation du Chef de l'Etat :

19. a décidé que le Premier ministre prenne en compte les projets approuvés à la réunion du Haut conseil de 2015 dans la lettre de mission des ministres concernés et que leur mise en œuvre soit érigée en priorité dans la mesure où leur réalisation comporterait un impact significatif sur la

vie des populations et contribuerait à la sécurité et à la sûreté maritimes ;

20. a insisté sur la nécessité de l'installation d'une infrastructure appropriée de traitement des effluents et déchets d'hydrocarbures ;

21. a également, pour des raisons de sécurité et de sûreté maritimes, recommandé aux administrations concernées qu'il soit organisé le démarrage symbolique des patrouilles mixtes impliquant tous les acteurs concernés, civils et militaires dans l'esprit de la coordination opérationnelle et de la mutualisation des moyens maritimes. Aussi, pour les mêmes

raisons, un contrôle sérieux des entrées et des sorties des ports (Port Autonome de Lomé et Port de Kpémé) doit-il être effectué, afin de mieux sécuriser les investissements.

22. sur les aspects sous régionaux et internationaux, le Haut conseil a recommandé :

- que l'hypothèse de l'organisation de patrouilles conjointes avec les Etats voisins soit étudiée en envisageant l'implication des Etats du CRESMAO ou dans un cadre bilatéral avec les Etats concernés ;

- que le ministre des affaires étrangères, celui des infrastructures et des transports et le con-

seiller pour la mer prennent toutes les dispositions nécessaires pour qu'une équipe soit placée à l'Ambassade du Togo à Londres afin de participer aux réunions de l'OMI.

-Concernant le domaine de l'acquisition des moyens maritimes,

Le Haut conseil, sur orientation du Chef de l'Etat, a recommandé :

23. que l'acquisition de l'aéronef et la construction du centre maritime soient versées dans le plan d'investissement pour l'acquisition des moyens maritimes à prendre en compte dans les budgets à venir.

24. Pour terminer, le Chef de

l'Etat a renouvelé ses remerciements et encouragements aux partenaires pour leur collaboration dans la sécurisation des installations portuaires et des espaces maritimes du Togo et du Golfe de Guinée. Il a remercié le gouvernement et les participants pour avoir pris part à la réunion annuelle du Haut Conseil pour la Mer et au secteur privé maritime pour ses suggestions pertinentes qui seront prises en compte dans le déroulement de la vision togolaise de son secteur maritime et portuaire.

Fait à Lomé, le 25 Août 2016.

Suites à des perquisitions à Lomé et à Tsévié

Deux curieux individus dans les mains de la Police pour détention et location d'armes de guerre

Un individu paraissant âgé de 25 ans, étudiant demeurant à Lomé, quartier Lom-Nava, a été interpellé le 11 août 2016 aux environs de 15 heures 30 minutes par la Brigade de Recherches et d'Intervention de la Direction Générale de la Police Nationale (BRI/DGPN) pour avoir confié à la vente à un autre individu un fusil de chasse perfectionné à double canons. De source policière, des perquisitions effectuées dans la foulée à ses domiciles respectifs à Lomé et Tsévié ont permis de découvrir le lot de matériels suivant : trois (03) pistolets de fabrication artisanale ; un fusil de chasse perfectionné en mauvais état ; deux (02) cartouches à bille de 6mm ; deux (02) paires de menottes ; deux (02) poignards. A la Police, l'intéressé déclare, à l'issue de ses auditions, que tous ces matériels sont propriété de son feu père.

Le lendemain, 12 août 2016 vers 07 heures 30 minutes, un autre individu, 31 ans environ, tailleur sty-



liste demeurant à Zanguéra, à Lomé, a été également interpellé pour détention illégale d'arme de guerre et de munitions qu'il loue à de sinistres individus pour commettre des actes criminels, précise la Police. Un transport suivi de perquisition à son domicile a fait découvrir : un PA Herstal et deux chargeurs ; cinq (05) cartouches de 9mm ; douze (12) cartouches de revolver ; un ceinturon et un étui de PA. "Chose troublante, il déclare également à la suite de son audition que ces matériels appartiennent à son père défunt. Tout laisse penser, après différents croisements des enquêteurs, que les deux individus interpellés opèrent en connivence et ont un seul et même fournisseur de matériels", concluent les enquêteurs.

Ils sont tous déferés, à l'issue des investigations, devant le parquet d'instance du tribunal de Lomé pour répondre de leurs actes, affirme-t-on.

Barnaoui à la tête de Boko Haram

Le jihadisme de père en fils

La désignation par l'organisation Etat islamique d'un quasi inconnu à la tête de Boko Haram en remplacement d'Abubakar Shekau ne doit rien au hasard. Elle était même inévitable, affirment les experts, car Abou Mosab Al Barnaoui, à peine 22 ans, n'est autre que le fils du fondateur du groupe jihadiste nigérian, affirme l'AFP. De son vrai nom Habib Yusuf, Barnaoui «est l'ainé des fils encore en vie de Mohamed Yusuf, fondateur du Jamaa'atu Ahlis-Sunnah Lid-Da'wati wal-Jihaad», véritable nom de Boko Haram, affirme Fulan Nasrullah, spécialiste nigérian du conflit sur Twitter. Le lien de filiation a été confirmé par de nombreux experts, notamment par le blogueur nigérian Ahmad Salkida, connu pour ses informations exclusives sur

le groupe islamiste.

«Abou Mosab Al Barnaoui est le fils du défunt Mohammed Yusuf», écrit M. Salkida, soulignant que son patronyme fait référence à sa région d'origine, l'Etat du Borno (nord-est). Al Barnaoui signifie «l'homme issu du Borno», en langue kanuri, dont les consonances ont été «arabisées». C'est Shekau lui-même qui a attribué ce nom de guerre au jeune Habib Yusuf, après la mort de son père, tué par la police nigérienne en 2009. A l'âge de 15 ans, Habib Yusuf devient Abou Mosab Al Barnaoui et rentre dans le jihad. «Abou Mosab était comme un frère pour Shekau, un fils. Il en a fait son bras droit», écrit Fulan Nasrullah sur Twitter.

L'adolescent n'aurait sans doute pas pu trouver tuteur plus



cruel. Que Boko Haram, qui était jusqu'alors davantage une secte islamique rigoriste qu'un mouvement jihadiste, prend un virage sanguinaire sous la direction de Shekau. A cette époque, la nébuleuse d'Al-Qaida étend son emprise sur le continent africain :

Boko Haram prend les armes et envoie des combattants se former en Somalie ou au Sahel. Depuis 2009, on estime que le groupe armé a fait plus de 20.000 morts, 2,6 millions de déplacés et kidnappé des dizaines de milliers de personnes.

A la recherche de meilleures conditions de vie Les jeunes optent pour l'exode rural

Malgré la crise économique et la grisaille ambiante, les jeunes, diplômés ou non, viennent toujours dans la capitale économique pour trouver un emploi, quel qu'il soit. Plus à raison qu'à tort.

Etonam Sossou

Jean est à Lomé depuis quelques mois. Parti de Kpalimé pour un stage dans une entreprise de la place qui s'est achevé il y a deux mois maintenant. Pourtant, il est toujours là, hébergé par Eric, un ami de son grand frère, officier de police, qui l'a incité à venir voir du côté de la capitale économique. Là où lui-même s'est installé depuis bientôt dix ans. Optimiste, Jean croit qu'il finira par trouver «un truc», comme il le dit lui-même. Il a mis toutes les chances de son côté alors qu'il traînait à Kpalimé, n'hésitant pas à retourner à l'école pour une formation en ressources humaines dans un centre de formation. Ça a duré deux ans. C'est que, bien avant, Jean, 30 ans aujourd'hui, avait obtenu une licence en sciences sociales, option anthropologie. «J'ai fait un stage dans une société parapublique à Kara, j'y étais même le seul personnel spécialisé dans les Ressources humaines et pourtant, je n'ai pas été retenu. J'ai fait des concours administratifs pendant cinq ans, ça n'a jamais marché. J'ai postulé en ligne et un jour, j'ai été appelé par cette entreprise pour venir faire le stage qui s'est donc achevé. Mais le simple fait d'avoir été appelé à Lomé a tout changé dans la per-

ception que j'avais. Je n'ai pas encore trouvé mais je sens que c'est possible à Lomé, où j'ai l'intention de m'installer». Un cas comme celui-ci, il y en a sans doute des centaines par mois à Lomé. Dans l'imagerie populaire, c'est à Lomé qu'il faut toujours se rabattre quand on cherche du travail, quand on n'en a pas ailleurs, à l'intérieur du pays. Depuis toujours donc, il en est ainsi. La crise économique avec son cortège de sociétés en faillite n'y a rien changé. Et même si c'est difficile, c'est moins difficile qu'ailleurs. C'est encore mieux d'être là plutôt qu'à Kpalimé. A Lomé, on trouve toujours quelque chose. Pour Emmanuel Kwamey., professeur d'anglais, il y a une explication au fait que beaucoup de jeunes diplômés ou non aient envie de venir à Lomé pour chercher du travail. «Lomé, pose-t-il, est la principale

Et va pour l'informel

ville économique du pays, c'est la capitale des affaires et donc, la ville susceptible d'offrir le plus d'emplois. On peut donc comprendre ce phénomène d'attrance même si ce n'est pas qu'à Lomé que des emplois se créent. Seulement ici, il y a une très forte concentration des structures de production économique, particulièrement dans le secteur privé. On pourrait en dire autant pour les emplois du secteur public largement concentrés dans la capitale». Roger, aujourd'hui caissier dans une banque, est lui aussi parti de Notsè. A l'époque, il était venu pour un stage académique dans cette banque, alors appelée SNI. Retourné à Notsè, il avait eu, neuf mois après, la surprise d'être demandé par la banque. Lui qui avait davantage le profil pour travailler dans une société de transit avait quelques compétences en technique bancaire. Quelqu'un parlait à la retraite et un poste était donc vacant. «J'ai commencé, se souvient Roger, avec un Cdd [contrat à durée déterminée] avant d'être confirmé un an plus tard». Marié et père d'un petit garçon, le caissier est résolument épanoui maintenant.

Clémentine Aféli, appartenait à une certaine catégorie de chercheurs d'emplois, la plus impor-

lance-t-elle dans un éclat de rire caractéristique chez cette self made woman sans le moindre complexe. L'idée de ce restaurant germe plus tard et ça marche donc très bien. Près d'une dizaine de personnes ont même trouvé du travail chez elle. Une fortune qui a fini de convaincre Clémentine : «Je m'en serais sans doute sortie quel que soit l'endroit, mais je pense que j'ai mieux réussi parce que je me suis installée à Lomé. C'est la ville de la débrouille. Ici, on ne dort pas affamé. Il y a toujours quelque chose à faire pour gagner sa vie. J'ai des copines que j'ai encouragées à venir ici. Elles se sont si bien battues que certaines sont même parties en Europe». Issue d'un milieu modeste et populaire où la culture est au contenu plutôt qu'au contenant, Clémentine est emblématique de ce Lomé qui ne se casse pas longtemps la tête, monte au front et choisit l'auto-emploi. Pour cette fille de gendarme, «il faut toujours venir ici se battre parce qu'il y a des opportunités». C'est vrai et c'est bien pour quoi un métier comme celui de moto taximan, les fameux «Zémidjans», s'est développé à Lomé. Il y a encore quinze ans, on ne le connaissait pas. Pour Félix Toukui., on est dans la ville où on trouve quelque chose parce



que c'est la ville qui concentre le plus de richesses. «C'est le port et l'activité portuaire, ce sont les industries consommatrices de main d'œuvre qui se sont installées et ont créé des services. Les gens sont eux-mêmes consommateurs de services. C'est un cercle vertueux. Les gens créent de l'activité par eux-mêmes. Lomé crée les conditions et la masse critique pour générer des emplois secondaires qui viennent se greffer à des emplois primaires». Et peu importe que ceux qui ont embrassé le secteur informel à travers les petits métiers soient frustrés d'être un peu en dehors de l'économie réelle. Il y a toujours des chances qu'ils trouvent autre chose. Kossi Gavon considère que l'informel sert largement à survivre en attendant de trouver un métier meilleur et plus stable.

que c'est la ville qui concentre le plus de richesses. «C'est le port et l'activité portuaire, ce sont les industries consommatrices de main d'œuvre qui se sont installées et ont créé des services. Les gens sont eux-mêmes consommateurs de services. C'est un cercle vertueux. Les gens créent de l'activité par eux-mêmes. Lomé crée les conditions et la masse critique pour générer des emplois secondaires qui viennent se greffer à des emplois primaires». Et peu importe que ceux qui ont embrassé le secteur informel à travers les petits métiers soient frustrés d'être un peu en dehors de l'économie réelle. Il y a toujours des chances qu'ils trouvent autre chose. Kossi Gavon considère que l'informel sert largement à survivre en attendant de trouver un métier meilleur et plus stable.

que c'est la ville qui concentre le plus de richesses. «C'est le port et l'activité portuaire, ce sont les industries consommatrices de main d'œuvre qui se sont installées et ont créé des services. Les gens sont eux-mêmes consommateurs de services. C'est un cercle vertueux. Les gens créent de l'activité par eux-mêmes. Lomé crée les conditions et la masse critique pour générer des emplois secondaires qui viennent se greffer à des emplois primaires». Et peu importe que ceux qui ont embrassé le secteur informel à travers les petits métiers soient frustrés d'être un peu en dehors de l'économie réelle. Il y a toujours des chances qu'ils trouvent autre chose. Kossi Gavon considère que l'informel sert largement à survivre en attendant de trouver un métier meilleur et plus stable.

Promotion de la culture de l'excellence au Togo Fin de la colonie de vacances à Notsè

Etonam Sossou

La 7ème édition de "Vacances Utiles et Citoyennes" s'est achevée à Notsè. Une cérémonie de clôture riche en chants, danses et poésie s'est déroulée le 25 août en présence de la ministre du développement à la base, de l'artisanat, de la

jeunesse et de l'emploi des jeunes, Mme Victoire Tomégah-Dogbé. Elle était accompagnée de son collègue de la communication, de la culture et des sports, Guy Lorenzo et du Secrétaire Général de la présidence, Patrick Tèvi Bénissan.

les dimensions", a précisé Mme Victoire Tomégah-Dogbé, ministre du développement à la base.

A la fin de la cérémonie des kits scolaires composés de lots de cahiers, ensembles de géométrie, bics etc ont été remis à chacun des estivalants. Par ailleurs, les dix meilleurs parmi ces jeunes lauréat catégorie fille comme garçon (ceux qui ont des moyennes comprises entre 19,93 et 19 au BEPC) ont bénéficié chacun en plus des kits scolaires d'un ordinateur portable. D'autres vont regagner leur domicile avec un vélo ou une tablette ou encore un poste radio.

En effet, les colonies de vacances ont été initiées en 2010 par le ministère en charge de la jeunesse afin de récompenser la performance, de cultiver l'excellence chez la jeunesse togolaise scolaire et de contribuer à l'intégration sociale et l'éducation à la citoyenneté des jeunes togolais.

Les activités de cette 7ème édition de "vacances utiles et citoyennes" ont été possibles grâce à l'appui des sponsors tels que : l'Ambassade de Chine, TOGOTELECOM, TOGOCEL, Bolloré, SNPT, BTCI, BIDC ...



Victoire Sidémého Tomégah-Dogbé, Ministre du Développement à la base, de l'Artisanat, de la jeunesse et de l'Emploi des Jeunes

Jeunesse et de l'emploi des jeunes, Mme Victoire Tomégah-Dogbé. Elle était accompagnée de son collègue de la communication, de la culture et des sports, Guy Lorenzo et du Secrétaire Général de la présidence, Patrick Tèvi Bénissan.

Au total 405 estivalants ont été ini-

ciés pendant dix jours aux petits métiers (fabrication du savon liquide et de perles, tricotage, décoration de chaussures, bricolage, etc)... Ils ont également eu droit à des conférences et causeries éducatives sur les thématiques liées à la santé de reproduction, à l'orientation scolaire et professionnelle, ainsi que des excursions sur des sites touristiques, du sport et des activités ludiques. "Nous voulons encourager la culture de l'excellence au Togo par cette initiative de vacances utiles et citoyennes que nous essayons d'ailleurs d'améliorer d'année en année avec l'intégration de nouvel-

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1334 DE LOTO BENZ DU 10 Août 2016

Le tirage hebdomadaire de **LOTO BENZ** a été effectué ce mercredi 17 Août 2016 par la LONATO à son siège à Lomé et porte le N° 1335.

C'est essentiellement à LOMÉ que nous avons recensé des gagnants de gros lots, lors du dernier tirage de LOTO BENZ.

A l'intérieur du pays ce sont surtout des lots de intermédiaires, c'est-à-dire des lots de moins de **500.000F CFA** qui fait le bonheur de nos parieurs.

Dans la capitale, nous avons enregistré **un lot de 750.000F CFA** sur le point de vente **60325**.

Après le grand tirage du 29 Juillet 2016, des gros lots restent à gagner avec les tickets de la TCE 2016.

**Pour la série K un gros lot de 2.000.000F CFA et un lot de 1.500.000F CFA.
Pour la série Y un lot de 1.500.000F CFA et un lot de 1.000.000F CFA.**

Alors n'hésitez pas !

Tentez votre chance en achetant à 200F CFA vos tickets de la TCE 2016 dans les points de vente habituels (agences, postes et jeux sur ordinateur et auprès des vendeurs ambulants).

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

**Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !
BONNE CHANCE A TOUS !**

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1336 de LOTO BENZ du mercredi 24 Août 2016

Numéro de base

36

70

67

75

56



À PARTIR
DU 17
MAI 2016

**TARIF
UNIQUE**
pour **Tous**
BAISSE
pour **Chacun**

Communiquez en toute **liberté**
vers tous les réseaux nationaux

Leader

"Moi Mon **TARIF**
est **UNIQUE** "

60^F
TTC LA MINUTE



Privilège

"Moi aussi
Mon **TARIF** est **UNIQUE** "

65^F
TTC LA MINUTE



Classique

"Moi aussi
Mon **TARIF** est **UNIQUE** "

80^F
TTC LA MINUTE



Jeunes

"Moi aussi
Mon **TARIF** est **UNIQUE** "

85^F
TTC LA MINUTE



Tarifs vers tous les réseaux nationaux et divisibles par pas de 20 secondes